



DEC
2024—n°255

l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

LA COMMUNE PREND LES COULEURS DE NOËL

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas. Avec les associations, les bénévoles et les élus, nous vous proposons des événements pour vous faire patienter jusqu'aux fêtes pour que chaque foyer puisse profiter de la magie de Noël.

Comme l'an dernier, les élus de la commission communication organisent :

- **la collecte des courriers au Père Noël** dans la nouvelle boîte aux lettres.
- **la chasse aux lutins** qui permettra aux enfants accompagnés de leurs parents de découvrir des lieux de la commune en cherchant les lutins farceurs. La feuille de route est disponible dans cette Actualité Landaise, sur le site internet et à la mairie.
- **le concours de décorations extérieures de Noël**, les élus ont décidé de lancer la 2^{ème} édition de ce concours de décorations des façades et devants de maison. Ce concours laisse place à l'imagination, la créativité, l'originalité, la diversité, et n'engendre pas de surenchère par l'achat. Ce concours est ouvert à tous, particuliers, commerçants et artisans, sur inscription (plus d'informations sur le site internet).
- **la décoration de la commune** : comme chaque année, le bourg va se parer de ses plus beaux habits de fêtes grâce aux bénévoles, merci de respecter leur travail.

Animations proposées par les associations :

L'Association Colimaçon organise **un spectacle de Noël le samedi 7 décembre de 15h à 16h30 à la Salle Notre Dame** pour commencer à partager la magie de Noël entre petits et grands.

Le Comité des Fêtes organise son traditionnel **marché de Noël les 21 et 22 décembre**. Le manège sera ouvert du 21 au 29 décembre pour les enfants et sera accessible grâce aux tickets récupérés chez les artisans/commerçants de la commune.

Merci à tous les landais, associations, artisans, commerçants, élus et bénévoles qui participent à l'animation et l'embellissement de la commune pour ces fêtes de fin d'année.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre après les fêtes aux vœux de la municipalité qui se dérouleront le **vendredi 17 janvier à 19h00 à la Godelinière**.

Belles Fêtes de fin d'année à tous.





COLLECTE DES COQUILLAGES

Comme chaque fin d'année, la Communauté de Communes vous propose de déposer vos déchets coquilliers (sans crustacés, rince doigts, etc.) dans chacune des déchetteries du territoire.

Ainsi, vous pourrez retrouver, du 02 décembre 2024 au 20 janvier 2025 à la déchetterie de Saint Martin des Tilleuls, un big-bag spécifique pour vos dépôts.
Ces coquilles d'huîtres seront valorisées en amendement calcique en Vendée.



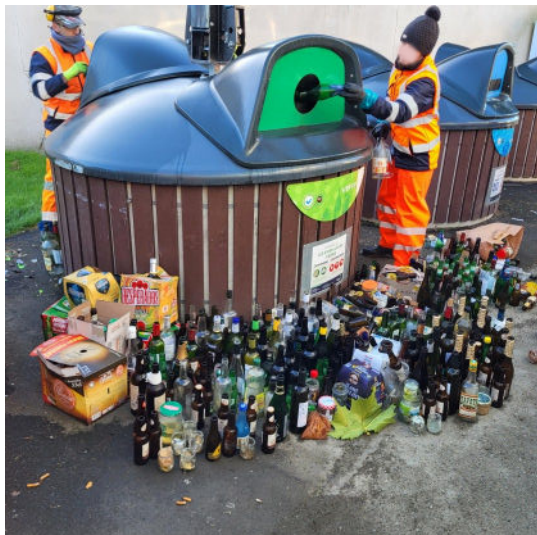
POINT DE COLLECTE : STOP AUX INCIVILITÉS

Le point d'apports volontaires verre situé rue du stade fait très souvent l'objet d'incivilités.

Le verre est fréquemment déposé aux pieds des conteneurs sans que parfois les colonnes ne soient pleines. Ce phénomène est malheureusement récurrent sur notre commune.

Le 12 novembre dernier, les colonnes du stade étaient certes pleines, mais au lieu de se diriger vers les colonnes de la rue Pasteur (future caserne des pompiers) ou sur les autres points de la commune, le verre a été déposé au pied des conteneurs obligeant les agents à ramasser manuellement les bouteilles.

Nous remercions chaque landais de faire preuve de civisme en se dirigeant vers un autre conteneur lorsqu'une colonne est pleine ou défectueuse.



Décès (17)

06 novembre : MONNEREAU Célestin (84 ans)

Mariages (09)

26 octobre : SUREAU Samuel et PIVETEAU Aurore

SACS JAUNES NON CONFORMES

Depuis plusieurs semaines, le service de collecte de la Communauté de Communes constate une augmentation de la présentation de sacs jaunes non conformes : sacs jaunes non translucides, d'une provenance autre que celle de la Communauté de Communes.

Pour garantir la qualité du tri, il est important qu'un contrôle visuel puisse être fait sur le contenu du sac.


A compter du 1^{er} mars 2025, tout sac jaune non translucide et ne portant pas le logo de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne sera considéré comme non conforme et ne sera pas collecté.

Pour information, un travail de conception a été réalisé avec le fournisseur des sacs jaunes, et le nouveau stock arrivé en août 2024 et commençant à être distribué dans certaines communes contient des sacs possédant une ouverture plus grande facilitant sa mise en place sur des contenants.

Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes en vous rapprochant de votre mairie.

Des sacs jaunes sont également disponibles au siège de la Communauté de Communes (21 rue Johannes Gutenberg 85130 Chanverrie), du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (17h00 le vendredi).



 Horaires de la Mairie	Ouverture de la Mairie Lundi au vendredi de 10h à 12h Permanences téléphoniques 02 51 91 62 77 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

 médiathèque Lundi: 15h-18h30 Mercredi: 10h-12h30 14h30-18h30 Vendredi: 14h30-19h Samedi: 10h-12h30	 agence postale lundi au samedi de 10h à 12h	 pluviométrie Octobre 2024 122 mm cumul année 2024 : 765 mm
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



BIENVENUE À BOMA, UNE NOUVELLE ENTREPRISE DE CRÉATION DE CUISINES !

La commune est heureuse d'accueillir Boma, une nouvelle entreprise fondée par Denis Industries.

Forte de l'expérience de Denis Industries, leader dans la fabrication d'agencements intérieurs pour les professionnels de l'immobilier et du bâtiment, Boma ouvre désormais cette expertise aux particuliers.

Ainsi, Boma propose un nouveau concept simple de création de cuisines exclusivement en ligne.

En quelques clics, chacun peut désormais choisir l'ambiance de sa cuisine idéale et recevoir un plan 3D accompagné d'une estimation, le tout avec des conseils personnalisés de la part de conceptrices. Chaque cuisine est ensuite fabriquée aux Landes-Genusson. Grâce au choix des matériaux et à son savoir-faire, Boma garantit des cuisines esthétiques de qualité durable et accessible.

N'hésitez pas à visiter le site de Boma pour imaginer et concrétiser la cuisine qui vous ressemble !

EXPOSITION À L'EHPAD LES BRUYÈRES

Du 7 novembre 2024 au 7 février 2025, MAC SEARLE artiste choletaise expose aux Bruyères.

Marie Christine SEARLE, née à Paris, a étudié à l'école de Nissim de CAMONDO à PARIS où elle a partagé les bancs avec Christian LACROIX et Philippe STARCK.

Dans les années 70 devenue dessinatrice de mode, elle a exposé ses créations textiles, croquis de mode au GRAND PALAIS, puis elle s'est installée dans la région choletaise où elle a exercé sa passion, la peinture.

Marie Christine aime peindre les femmes et tire une grande inspiration dans l'étude des drapés et voilages en gardant une vision de la femme, la joie de créer et recevoir des émotions. Ses tableaux sont sa joie de vivre.

Elle est membre des académies internationales « GRECI-MARINO académie DEL VERBANO en Italie Section ARTS » depuis avril 2015.



ECOLE SAINT RAPHAEL

La rentrée est bien lancée pour l'école Saint Raphaël, et cette année s'annonce pleine de découvertes et de projets enthousiastes. De la fin des travaux d'extension-restructuration à l'organisation de l'inauguration-bénédiction du 22 mars 2025, faisons le point sur les temps forts qui rythment la vie de l'établissement.

L'école Saint Raphaël accueille, cette année, 256 enfants répartis dans 10 classes. Cette croissance témoigne du dynamisme de la commune, avec l'arrivée de nouvelles familles depuis quelques années. Après plusieurs mois de rénovation, les travaux visant à mettre aux normes et moderniser les infrastructures de l'école se sont achevés cet été. Les élèves et les enseignants peuvent désormais profiter d'espaces de travail accueillants et stimulants. Un nouveau projet « Bulle de Nature » est lancé, il vise à aménager des espaces spécifiques ; pédagogiques, ludiques et sensoriels, favorisant le bien vivre ensemble dans une atmosphère de jeu optimale.

Cette année, l'équipe enseignante embarque les élèves pour un voyage imaginaire autour du monde avec son projet pédagogique « 1,2,3 voyageons ». Une initiative qui vise à ouvrir les horizons des enfants et les invite à explorer les cultures, les paysages et les traditions venues des 4 coins du globe.

Pour les familles souhaitant découvrir l'établissement et inscrire leur enfant pour la rentrée 2025, l'école organise une journée portes ouvertes le samedi 25 janvier 2025 de 09h00 à 12h00. A cette occasion, vous pourrez visiter l'école maternelle et faire connaissance avec une partie de l'équipe enseignante et l'APEL. Ce moment de rencontres et d'échanges permettra, à vous et votre enfant, de découvrir et vous familiariser avec l'établissement St Raphaël. Nous travaillons actuellement à la refonte de notre site internet. Si vous êtes parents d'un enfant né en 2022 (ou au 1^{er} trimestre 2023), vous pouvez directement prendre contact avec la cheffe d'établissement par mail : direction@leslandesgenusson-straphael.fr.

Enfin, nous vous invitons à participer à l'inauguration officielle et à la bénédiction des nouveaux locaux de l'école, qui se tiendront le 22 mars 2025 à partir de 11h00. Cet événement marquera une étape importante dans la vie de l'école, et nous aurons l'honneur de compter sur la présence du Directeur Diocésain Mr Stéphane NOUVEL. Un moment de convivialité sera organisé pour célébrer ensemble cette nouvelle étape.

Au plaisir de vous accueillir dans notre école,

Séverine FORTIN,
Cheffe d'établissement de l'école

Déc 2024 - n°255





DÉMÉNAGEMENT DE LA PHARMACIE

Toute l'équipe de la pharmacie des Landes-Genusson est très heureuse de vous annoncer son déménagement. Nous serons fermés le lundi 23 et mardi 24 décembre. Pensez à anticiper vos renouvellements. Nous vous accueillerons au 27 rue du Général de Gaulle (en face de la maison de santé et du Cocci'market) à partir du jeudi 26 décembre dès 9h.

Nos horaires évoluent :

Lundi au vendredi 9h/12h30 et 14h30/19h (réouverture du mercredi après-midi)

Samedi 9h/12h30



Nous avons souhaité une nouvelle pharmacie alliant modernité et proximité pour vous présenter nos compétences professionnelles en :

- Orthopédie et contention
 - Matériel Médical et rendez-vous de maintien à domicile
 - Cosmétiques et conseil dermatologique
 - Médication naturelle : plantes, huiles essentielles et produits de la ruche
 - Nouvelles missions du pharmacien : entretiens, vaccinations, tests et prescription d'antibiotiques
- De la naissance au plus grand âge, venez découvrir notre nouvelle offre de soins pour un accompagnement toujours au plus proche de vos besoins.

Julie Barré (pharmacien titulaire)



RAPPEL DE PARUTION DANS L'ACTUALITÉ LANDAISE

ECRIRE UN ARTICLE : COMMENT FAIRE ?

Si vous souhaitez faire paraître un article dans l'Actualité Landaise :

- Adressez le par mail impérativement avant la date butoir indiquée à la fin de chaque édition à l'adresse mail suivante :

*accueil@leslandesgenusson.fr

*emilie.pifteau@leslandesgenusson.fr

- N'oubliez pas de joindre une photo ou l'affiche de l'évènement avec votre article à diffuser, ainsi que le logo de votre association. Parfois, l'affiche peut suffire sans texte complémentaire.

- Votre article doit faire **maximum 220 mots**. La commission en charge de la rédaction de l'Actualité Landaise se réserve le droit de vous faire rédiger un nouvel article ou de supprimer des mots ou de faire quelques modifications.

- Si vous souhaitez faire paraître un article en Une, merci de le signaler plusieurs mois à l'avance afin que chacun puisse avoir sa place.

Ecrire un article : comment faire ?



PHOTOS DES MANIFESTATIONS :

Pensez également à nous transmettre des photos de vos manifestations passées. Elles pourraient faire l'objet d'une rétrospective en fin d'année et /ou la parution dans la rubrique « LE MOIS DERNIER ».

ENCARTAGE :

Pour l'encartage du samedi matin, merci de signaler à la mairie si vous en avez prévu, car selon le nombre d'associations, nous pourrions vous informer du nombre de personnes nécessaires. Le rendez-vous pour l'encartage est **à 10h00 le samedi matin** en salle de conseil.

La parution de votre article s'effectuera en fonction de la place restante, de la date de votre manifestation et des choix prioritaires effectués par la commission.

Nous tenions également à vous remercier pour votre participation chaque mois à l'élaboration de l'Actualité Landaise.

Date de conseil	Date limite de dépôt des articles	Date d'encartage	Date de distribution
9 janvier 2025		18 janvier 2025	20 janvier 2025
6 février 2025	10 février 2025	1 mars 2025	3 mars 2025
6 mars 2025	10 mars 2025	29 mars 2025	31 mars 2025
3 avril 2025	14 avril 2025	3 mai 2025	5 mai 2025
6 mai 2025	12 mai 2025	31 mai 2025	2 juin 2025
5 juin 2025	12 juin 2025	5 juillet 2025	7 juillet 2025
10 juillet 2025	31 juillet 2025	30 août 2025	1 septembre 2025
4 septembre 2025	11 septembre 2025	4 octobre 2025	6 octobre 2025
2 octobre 2025	14 octobre 2025	31 octobre 2025	3 novembre 2025
6 novembre 2025	13 novembre 2025	6 décembre 2025	8 décembre 2025
4 décembre 2025	15 décembre 2025	17 janvier 2026	19 janvier 2026



INFOS TRAVAUX

ETAT DES LIEUX ET PREVISIONNEL DES FUTURS TRAVAUX DE LA RUE D'Auvergne



Après l'enfouissement des réseaux d'assainissement EU et EP et la mise en place des réseaux souples, ce chantier se termine.

La 2^{ème} phase de travaux d'aménagement de surface avec le pavage va démarrer en janvier dans la zone devant la future pharmacie.



Le poste transformateur électrique est posé pour desservir le lotissement de la Pommeraie. Sa mise sous tension en partant de la Rue de Gaulle et passant par la Rue d'Auvergne est fixée par ENEDIS le 18 décembre.



Le réseau aérien sera supprimé au cours du 1^{er} semestre 2025.



agenda

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
01 DECEMBRE	TÉLÉTHON	CENTRE BOURG	COMITE DES FETES
7 ET 8 DECEMBRE	EXPO PHOTOS	LA GODELINIERE	LA FOCAL LANDAISE
7 DECEMBRE	SPECTACLE DE NOEL	SALLE NOTRE DAME	COLIMAÇON
7 DECEMBRE	STE BARBE	LA GRANGE	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
21 ET 22 DECEMBRE	MARCHE DE NOEL	CENTRE BOURG	COMITE DES FETES
23 DECEMBRE	FILM YANN ARTHUS BERTRAND	SALLE NOTRE DAME	LAND'NATURE
17 JANVIER	VŒUX	LA GODELINIERE	MAIRIE
17 ET 18 JANVIER 2025	COLLECTE DE PAPIERS	PARKING RIEKER	ECOLE ST RAPHAEL

RETROUVEZ LE CALENDRIER ANNUEL DES MANIFESTATIONS SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE



ASSEC DE L'ÉTANG DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA CITÉ DES OISEAUX

Pourquoi une vidange ?

En collaboration avec la Fédération départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux aquatiques de Vendée, le Département organise la vidange des étangs de l'ENS de la Cité des oiseaux aux Landes-Genusson qui se déroulera le mercredi 11 décembre prochain. L'objectif principal de cette vidange est la mise en assec prolongé de l'étang. Cet assec est devenu nécessaire pour diminuer l'envasement de l'étang et par voie de conséquence :

- améliorer la qualité de l'eau
- favoriser le développement de plantes spécifiques dont les graines sont restées en dormance
- diversifier et créer de nouveaux habitats et offrir d'abondantes ressources alimentaires pour les oiseaux après remise en eau

Ce moment sera également propice au diagnostic des ouvrages hydrauliques (digue et vannage) et la réalisation de travaux sur ces infrastructures.

Les étangs de la Cité des oiseaux sont sujets à un envasement important du fait de leur faible profondeur. Leur mise en assec est devenue nécessaire pour garantir leur pérennité. Historiquement pratiquée dès le moyen âge, la mise en assec était nécessaire à la bonne gestion écologique de l'étang. Cette pratique n'a jamais été réalisée depuis l'acquisition en 1989 par le Département de la Vendée. Cette gestion incontournable est pourtant toujours mise en œuvre dans les grandes régions d'étangs comme la Brenne ou la Sologne.

Dès 2025, les espèces d'oiseaux accueillies changeront pour laisser la place à d'autres espèces. Les canards, grèbes et échassiers, pour la plupart, se reporteront sur d'autres sites du bocage. Ils reviendront à la remise en eau en 2026,

appréciant la nouvelle végétation qui fournira nourriture et supports de nidification. En revanche, l'augmentation de la surface de grèves et des vasières pendant l'assec sera favorable à l'accueil voire à la nidification d'oiseaux limicoles comme le Petit gravelot ou le vanneau huppé. Un cortège d'insectes abondants (criquets, sauterelles, papillons) s'exprimera aussi en grand nombre.

La mise en œuvre

La vidange a fait l'objet d'une autorisation administrative de la DDTM. La vanne du Grand étang est actuellement ouverte partiellement pour une vidange progressive.

La pêche sera menée par les agents du Département et les agents de la fédération de pêche, mobilisant près de 25 personnes.

Les poissons seront pêchés lors de la vidange. Ils seront triés, pesés et transportés vers des sites situés à proximité comme le lac de la Bultière.

La vanne sera maintenue ouverte pour permettre l'assec. Le ruisseau des Boucheries se reconstituera dans le fond de l'étang et l'eau circulera librement vers le ruisseau des étangs des Boucheries à l'aval.

Un bureau d'étude spécialisé (le CEREMA) a été missionné pour réaliser une inspection des ouvrages hydrauliques dans les semaines suivant la vidange pour vérifier l'état de la digue et des vannages, sur les parties immergées non visible en eau. Un levé topographique sera également réalisé pour disposer d'une cartographie précise des berges et du fond de l'étang.

La remise en eau est envisagée pour le printemps 2026, de façon concomitante avec l'ouverture au public des nouveaux aménagements de la Cité des oiseaux.



VENDÉE

LE DÉPARTEMENT

L'ASSEC DES ÉTANGS

La Cité des Oiseaux est constituée de 2 étangs situés en tête du bassin versant du ruisseau des Boucheries. **Sujets à l'envasement** du fait de leur faible profondeur, leur mise en assec est devenue nécessaire pour **améliorer la qualité de l'eau et pour garantir leur pérennité.**

Profitant de la vidange en décembre 2024, le Département de la Vendée a décidé de **réaliser cette mise en assec des 2 étangs,** pratique non réalisée depuis l'acquisition en 1989.



Petit gravelot, *Charadrius dubius*

Et les oiseaux dans tout ça ?

Il y en aura toujours, mais ce ne seront pas les mêmes. Les canards, grèbes et échassiers, pour la plupart, se reporteront sur d'autres sites du bocage. Ils **reviendront à la remise en eau** appréciant la nouvelle végétation qui fournira une nourriture abondante et des supports de nidification.

Quels sont les objectifs de l'assec ?

-  Diminuer l'envasement par la **minéralisation des vases**, c'est-à-dire leur transformation en "terre" ;
-  Améliorer la **qualité de l'eau** ;
-  Favoriser ainsi le **développement de plantes spécifiques** dont les graines sont restées en dormance ;
-  **Diversifier, créer de nouveaux habitats** (herbiers aquatiques) et offrir d'abondantes **ressources alimentaires** pour les oiseaux après remise en eau ;
-  **Vérifier le bon état des digues** et vannages ; faire d'éventuels travaux.

Comment va évoluer l'étang ?

La mise en assec s'accompagne d'un changement temporaire d'habitats pour les espèces :



Espèces observées sur les grèves



Elatine à six étamines, *Elatine hexandra*



Scirpe lacustre, *Schoenoplectus lacustris*

ZOOM SUR...

L'assec, une pratique ancestrale !

Dès le Moyen-Âge, les étangs artificiels de faible profondeur faisaient l'objet d'une gestion particulière. Ils étaient périodiquement vidangés pour récupérer le poisson puis laissés à sec pendant un certain temps après la vidange. Cette période d'assec pouvait se prolonger sur deux ou trois années avec parfois une mise en culture de l'étang. Ce procédé, **encore pratiqué en Brenne ou en Sologne**, est nécessaire à la **bonne gestion écologique** de l'étang.

Attention aux idées reçues : l'assec n'est pas dû à un manque d'eau ! Il est volontaire. La remise en eau est envisagée pour le début 2026.

 **Pour préserver la biodiversité, l'accès aux vasières reste interdit. Merci de rester sur les chemins.**



LES LANDES-GENUSSON

Déc 2024 - n°255

page 6



CENTRE DE SECOURS DES LANDES-GENUSSON 2024 :

Début de chantier et mouvement dans les personnels sont les principaux événements de cette année 2024. Après 3 ans de forte augmentation, l'activité opérationnelle se stabilise.

Les effectifs :

Plusieurs départs sont à regretter cette année.

Tout d'abord en début d'année Philippe GEFARD est parti après 10 ans parmi nous ainsi que Faustine CORMERAIS qui se retire également pour des raisons personnelles. Puis, en fin d'année, Yves TETAUD, Dominique NÉE et Céline BRIZARD vont également ranger leur casque.

Après 6 ans d'engagement Céline quitte les Landes-Genusson pour rejoindre son compagnon. Dominique a, quant à lui, réorienté sa vie professionnelle en ouvrant un commerce de bouche avec son épouse. Après 12 ans de plein engagement tant opérationnel qu'au sein de l'amicale, il souhaite se consacrer à ce beau projet. Enfin, Yves, notre formateur secourisme, très impliqué également, va se retirer après 20 ans de service. Il va garder un lien avec nous car il continuera à proposer de la formation secourisme pour le grand public. C'est avec regret que nous les voyons partir. Merci à tous les cinq pour votre implication parmi nous. Votre engagement aura été enrichissant pour tous. Toute l'équipe vous souhaite réussite dans vos projets de vie.

C'est la première fois que depuis une dizaine d'années je n'ai pas de recrutement à présenter. Cependant avec mes adjoints Sébastien BORDRON et Fabien PIFTEAU nous avons rencontré plusieurs candidats dont nous devrions finaliser les dossiers dans quelques jours, pour une intégration en début d'année.

L'effectif sera donc de 29 sapeurs-pompiers volontaires au 1^{er} janvier 2025. Nos plus jeunes progressent dans leur parcours de formation. Vicky ROY et Lisa BOSSARD ont terminé le leur et vont être titularisées. Lara DEVEAU et Louise MOUILLÉ ont validé leur formation de chef d'équipe Vsav et vont être nommées sergent. Pour terminer Stéphane DUBREUIL sera nommé adjudant après avoir réussi la formation de chef d'équipe incendie.

Les moins jeunes ne sont pas en reste puisque Didier GABORIAU, Nicolas ROUTHIAU et moi-même serons décorés de la médaille d'or pour 30 ans de service.

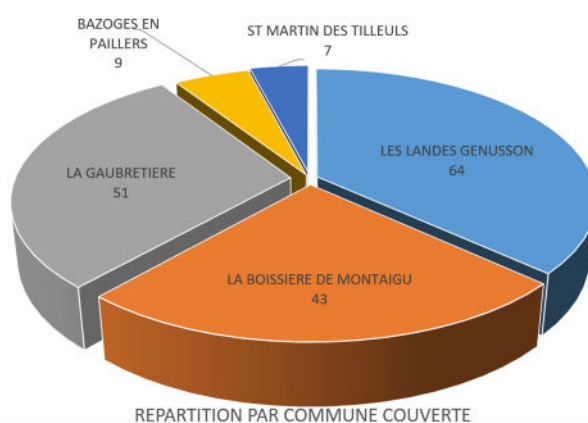
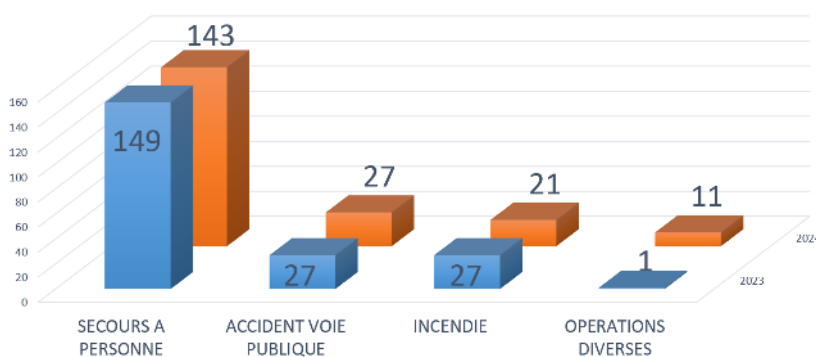
Ces promotions et décorations seront remises à la Ste Barbe intercommunale le 15 décembre prochain à Mortagne sur Sèvre. Je vous invite vivement à venir les encourager.



L'activité opérationnelle :

Grâce à une meilleure régulation des interventions de secours à personne non urgente (carences d'ambulance privée, relevage), les statistiques départementales régressent de plus de 8%. Pour nous les chiffres stagnent, nous sommes intervenus 202 fois cette année, à peu près comme l'année dernière.

DETAIL DES INTERVENTIONS
(du 1/11/23 au 31/10/24)



Malgré des difficultés à être en nombre suffisant en journée-semaine, nous avons pu assurer toutes les demandes de secours. Toutefois, nos collègues des centres voisins sont intervenus à 7 reprises sur notre secteur car nous étions déjà engagés sur d'autres interventions.

Je tiens à exprimer toute notre compassion aux victimes et aux familles les plus durement touchées lors de nos interventions.

La vie du centre :

Afin d'améliorer la prise en charge des victimes, nous venons d'être doté d'un appareil multi paramètres qui permet de faire les bilans de victimes plus rapidement et plus complets. Il fait également office de défibrillateur cardiaque. Dans quelques mois, cet équipement sera complété par une tablette numérique qui nous permettra de transmettre les données dématérialisées directement aux médecins du SAMU.

Notre bon vieux CCR (Camion-Citerne Rural) de 1998 vient d'être réformé. Son remplaçant est un camion de 2007, plus récent et plus spacieux, il est également plus sécurisant pour les intervenants. Il garde les mêmes caractéristiques techniques correspondant à nos besoins opérationnels.



Pour être complet, il faut également noter la belle performance de Théo FIOLEAU au cross départemental. Il a fini 2^{ème} en catégorie junior. Il est donc qualifié pour participer au cross national à Besançon avec l'équipe du SDIS de la Vendée.

Enfin le chantier de la caserne avance malgré quelques soucis avec un artisan peu scrupuleux. Si ces déboires se règlent rapidement, nous devrions tenir la date de déménagement dans le premier semestre 2025.

Depuis quelques jours vous avez pu rencontrer les collègues qui ont commencé la distribution des calendriers. Par avance, merci du bon accueil qui leur est réservé chaque année et de votre générosité. Nous aurons également le plaisir de vous accueillir lors de notre soirée de la Ste Barbe le samedi 7 décembre à la Godelinière.

Pour terminer, un sincère remerciement à tous ceux qui nous entourent, familles, amis, employeurs ou associés qui nous soutiennent dans notre engagement.

Un grand merci à toutes ces femmes et tous ces hommes que je dirige pour leur implication, leur dévouement et leur professionnalisme au quotidien, sans eux pas de réponse opérationnelle possible. N'hésitez pas à nous rejoindre pour que le service perdure.

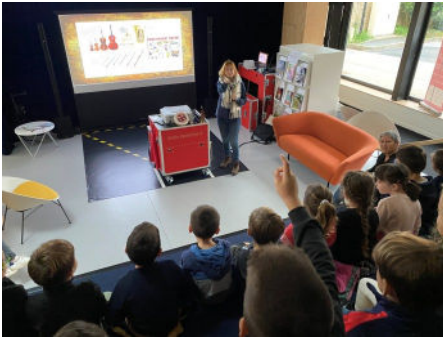
Les Sapeurs-pompiers des Landes-Genusson vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2025.

Capitaine Didier CHIRON
Chef de centre des LANDES-GENUSSON





LES ACTUALITES DE LA MÉDIATHÈQUE



Retours sur la visite de la Micro-folie

Pendant les vacances d'octobre, la Micro-Folie du Pays de Mortagne s'est installée à la médiathèque, 138 visiteurs et 178 scolaires sont venus découvrir de manière numérique, et à l'aide d'un médiateur, des oeuvres du monde entier.

Vous pouvez retrouver la Micro-Folie tous les jours au château de Landebautière à la Gaubretière.

Pour plus d'infos:

02 51 63 69 10

microfolie@paysdemortagne.fr

Noël s'installe à la médiathèque

L'équipe de la médiathèque vous concocte un programme d'animations gratuites en attendant les fêtes de fin d'année, plus d'informations vous seront délivrées sur le site internet et sur la page Facebook de la Commune. En attendant vous pouvez retrouver une sélection de documents (livres, CD, DVD....) sur le thème de Noël.

Fermeture pour congés de Noël :

Du dimanche 22 décembre au jeudi 2 janvier 2025 inclus la médiathèque sera fermée. Réouverture le vendredi 3 janvier 2025 à 14h30. N'hésitez pas à venir faire le plein de livres, CD, DVD avant les vacances.



EXPOSITION PAR LA FOCAL LANDAISE

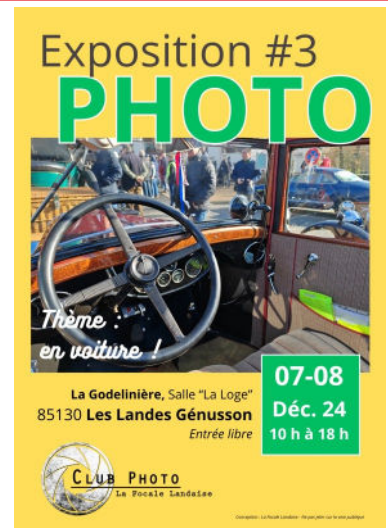
Samedi 7 et dimanche 8 décembre 2024, les adhérents de notre club exposeront leurs photos. Elles seront réparties en deux catégories : sur le thème de l'année « En voiture ! » et sur un thème libre, choisies parmi leurs photos personnelles.

Cet évènement se déroulera à la salle de la Loge, dans le magnifique cadre de la Godelière. L'exposition sera ouverte de 10 h à 18 h et l'entrée sera gratuite.

Les visiteurs seront invités à voter pour leurs trois photos préférées dans chacune des catégories. Un tirage au sort, parmi les bulletins de vote, permettra à une personne de gagner une bourriche composée de lots offerts par nos sponsors. Une petite restauration vous sera proposée sur place (café, jus de fruits, gâteaux...).

Nous vous attendons très nombreux !

Le Bureau de la Focale Landaise



NOËL EN MANÈGE

Venez vivre la magie de Noël lors du marché organisé par le Comité des fêtes les 21 et 22 décembre sur la Place de la Fontaine. Les exposants seront présents les 2 jours pour vous présenter leur savoir-faire.

Le samedi, le groupe "Une pâte dans l'ô" animera la soirée à partir de 19h. Le feu d'artifice sera tiré à 20h. La Banda sera présente le dimanche midi pour animer le centre bourg. Et bien-sûr le Père Noël sera présent pour émerveiller les yeux des petits. Vous pourrez vous laisser tenter par les traditionnelles fouées, les crêpes et la coccisoupe.

Le manège sera ouvert tous les jours jusqu'au 29 décembre de 11h à 13h et de 16h à 19h (sauf le soir du 24 et la journée du 25). Des tickets de manège seront bientôt disponibles chez les artisans et les commerçants de la commune sans que cette fête ne pourrait pas avoir lieu.

Venez nombreux !

Le Comité des fêtes



SPECTACLE DE NOËL AVEC COLIMAÇON

COLLECTE DE PAPIER



PROCHAINE COLLECTE DE PAPIER

VENDREDI 17 JANVIER DE 17H À 19H

SAMEDI 18 JANVIER DE 10H À 12H



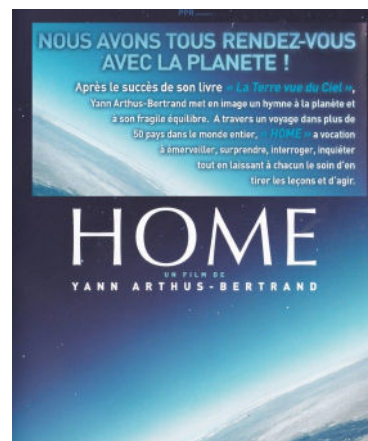
Venez déposer vos papiers derrière l'entreprise Rieker
Rue du Stade
Les Landes Génusson

FILM DE YANN ARTHUS BERTRAND

L'association LAND'NATURE est heureuse de vous proposer le lundi 23 décembre à 16h00 à la Salle Notre Dame la projection gratuite du film de Yann Arthus Bertrand - HOME -

Un film tout public, un des plus beaux documents sur la planète avec des images splendides du monde entier.

Loin d'être un film catastrophe, c'est un message d'espoir : il n'est pas trop tard pour agir.



DIRECTION LA 17^{ÈME} ÉDITION !

Date à noter dans vos agendas : la prochaine édition de Festival ASM aura lieu le 23 et 24 Mai 2025 !

Toute l'association est déjà en pleine préparation pour vous concocter une programmation exceptionnelle !

En attendant de découvrir les premiers noms qui viendront enflammer le site de la Godelinière, voici quelques informations sur les dates à venir.

Nous sommes très heureux d'organiser avec le Festival Les feux de l'été et l'agence événementielle Line Up, la première date de la tournée "Tout en commun" des Ogres de Barback et de La Rue Kétanou ! Cet événement aura lieu le vendredi 17 et samedi 18 janvier 2025. Ces 2 dates ont été très rapidement complètes.

A vos agendas, venez passer une soirée mémorable à la salle de la Grange de la Godelinière le 28 février 2025.

On vous invite à une Soirée Cassoulet / Didier Super !

Au programme un show hilarant de Didier Super, une première partie avec Ben Armessen et nous finirons avec un dj set. Le tout accompagné d'un cassoulet !

Interdit aux moins de 18 ans

Tarif: 18€ (repas inclus, hors boissons)

Réservation obligatoire via HelloAsso.

Ne manquez pas cette soirée détonante et réservez dès maintenant !

<https://www.helloasso.com/associations/asso-art-zimut/evenements/soiree-concert-et-cassoulet>

cassoulet

A très vite !

Déc 2024 - n°255





ASSOCIATIONS

DEMANDE DE
SUBVENTION
2025



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les dossiers de demande de subvention pour l'année 2025 sont disponibles sur le site internet municipal. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 Janvier 2025.

Vous pouvez télécharger le dossier de demande de subvention sur le site Internet de la commune.



le mois|dernier ▶



GOÛTER DES AÎNÉS
Le 22 octobre 2024



REMISE DU PASSEPORT DU CIVISME 2024-2025
Aux élèves de CM2



OCTOBRE ROSE
avec les assistantes maternelles



OCTOBRE ROSE
Fit'Land s'est paré de rose



EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2024

Présents :

Mmes BAUDON, BOSSARD, ESENS, GABORIEAU, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPLAIN ;

MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HILAIRET, MOUILLE, O ROY, JP ROY, VINET.

Absents excusés : Mme BRETIN représentée par Mme GABORIEAU, M. HERLIN représenté par M. JP ROY
Mme GALAIS

Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 5 décembre 2024

EXERCICE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé 8 rue Beauséjour, cadastré section AB n° 847 d'une superficie totale de 896 m²

CONCOURS DE NOËL – ATTRIBUTION DE BONS D'ACHAT

Monsieur le Maire expose que la municipalité organise un concours de décorations de Noël des habitations Landaises. Des lots seront attribués aux gagnants (bon d'achat chez les commerçants).

Ces bons d'achat sont de 40, 30 et 20 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées approuve ladite proposition.

CESSION FONCIERE AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ KVERNELAND

M. Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que lors du Conseil municipal en date du 9 septembre 2024, M. HULIN, Directeur de la société KVERNELAND, est venu présenter le projet d'agrandissement de l'entreprise. Il en résultait la nécessité de maîtriser le foncier correspondant et réaliser les accès routiers en cohérence de cette extension.

En parallèle, le Département de la Vendée a cédé à la commune des Landes-Genusson le parcellaire dont elle était propriétaire sur le secteur. La commune a réalisé, courant 2023, le portage foncier de ces parcelles en vue de leur cession au profit de KVERNELAND GROUP. Les opérations de délimitation étant à ce jour réalisées par le Géomètre, il est ainsi proposé la cession des parcelles suivantes à la valeur métrique de 3.50 € (Zone Économique du PLUi) et 0.20 € (Zone Agricole du PLUi) :

- Parcelle section D n° 1770 (surface 157m²)
 - Parcelle section D n° 1777 (surface 292m²)
 - Emprise du Domaine public non cadastré (surface estimée 213m²), document d'arpentage en cours d'établissement
 - Parcelle section D n°1380 (surface 805m²)
 - Parcelle section D n°1383 (surface 2 830m²)
- Soit une surface globale estimée de 4 297m².

L'avis du Conseil Municipal est sollicité sur cette cession telle que présentée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées, approuve la cession desdites parcelles au profit de la société KVERNELAND GROUP, tel que le prix est ventilé et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à recevoir.

ACQUISITION FONCIERE AUPRES DES CONSORTS BAUCHET

M. Le Maire expose ensuite que, pour des raisons pratiques d'accès aux terrains agricoles, et permettre à terme un futur prolongement de la voie routière D37A, il est important pour la commune de se porter acquéreur des parcelles suivantes, dont les propriétaires sont les Consorts BAUCHET, à la valeur métrique de 3.50 € :

- Parcelle section D n° 1765 (surface 660m²)

- Parcelle section D n° 1768 (surface 818m²)

Soit une surface globale de 1 478m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées, approuve l'acquisition desdites parcelles des Consorts BAUCHET, et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à recevoir.

CCPM - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX & LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire expose avoir reçu par mail le 15 octobre 2024 par la Communauté de Communes du Pays de Mortagne (CCPM), le rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement non collectif et le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif. Il propose aux conseillers municipaux de prendre connaissance des chiffres et éléments-clés présentés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées, prend acte des dits rapports présentés établis par la Communauté de Communes du Pays de Mortagne.

SYDEV - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Monsieur le Maire expose avoir reçu par mail le 17 octobre 2024 le rapport d'activité 2023 du SYDEV. Il propose aux Conseillers municipaux de prendre connaissance des chiffres et éléments-clés présentés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées, prend acte du rapport d'activité 2023 établi par le SYDEV.

VENDÉE EXPANSION SPL - RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL

Monsieur le Maire expose avoir reçu par mail le 23 octobre 2024 le rapport d'activité 2023 de la SPL Vendée expansion. Il propose aux conseillers municipaux de prendre connaissance des chiffres et éléments-clés présentés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées, prend acte du rapport d'activité 2023 établi par La SPL Vendée expansion.